

Ensembles de données ouvertes relatives aux résultats des clients des Services d'emploi (SE) :

FAQ à l'intention des fournisseurs de services

Note : Cette foire aux questions accompagne la présente [note de service sur les jeux de données de résultats de client SE](#).

Q : Qu'est-ce qui est en préparation?

R : L'équipe des données ouvertes de la Division de l'emploi et de la formation (DEF) procède à la préparation de deux ensembles de données comportant les résultats des clients des Services d'emploi dont les plans de services ont pris fin au cours de l'exercice financier 2015-2016. Les deux ensembles comportent les mêmes éléments de données, mais sont organisés de manière différente – le premier présente les données de chaque point de service, et le second, les données de chaque division de recensement.

Q : À l'intention de qui l'ensemble de données est-il publié?

R : Une version provisoire de l'ensemble de données sera publiée à l'intention des fournisseurs de services sur le [portail Données ouvertes d'Emploi Ontario \(EO\) pour les fournisseurs de services](#) afin d'obtenir leurs commentaires et rétroactions. Une fois les commentaires des fournisseurs de services intégrés dans les révisions de l'ensemble de données, celui-ci sera approuvé par le ministère et publié à l'intention du public sur le [Réseau Géo d'Emploi Ontario](#) et dans le [Catalogue de données](#) du gouvernement de l'Ontario.

Q : Quand l'ensemble de données sera-t-il publié à l'intention des fournisseurs de services?

R : L'ensemble de données et les documents justificatifs connexes seront disponibles sur le portail pour les fournisseurs de services le 7 juillet 2017.

Q : Comment puis-je avoir accès au portail Données ouvertes d'Emploi Ontario (EO)?

R : Pour y accéder, les fournisseurs de services devront s'inscrire au portail Données ouvertes d'Emploi Ontario (EO) pour les fournisseurs de services. Les fournisseurs de services peuvent [s'inscrire ici](#), créer un nom d'utilisateur, et s'inscrire à l'aide de leur nom de fournisseur de services et du numéro d'identification du point de service. Une fois leur inscription approuvée, ils recevront un courriel de eo.analytics@ontario.ca pour créer leur mot de passe. Des directives sur la façon d'utiliser le portail seront accessibles sur le site Web après l'inscription. Pour obtenir de l'aide concernant l'inscription sur le portail Données ouvertes d'Emploi Ontario (EO), veuillez faire parvenir un courriel à eo.analytics@ontario.ca ou écrire à Robert Coleman à robert.coleman@ontario.ca. Pour des renseignements supplémentaires sur le portail, veuillez consulter [cette note de service](#).

Q : Comment puis-je formuler des commentaires?

R : Les fournisseurs de services peuvent publier des commentaires directement sur le portail Données ouvertes d'Emploi Ontario (EO) pour les fournisseurs de services ou les envoyer par

courriel à l'équipe des données ouvertes à eo.analytics@ontario.ca ou à Wesley Ferris à wesley.ferris@ontario.ca.

Q : De combien de temps les fournisseurs de services disposent-ils pour formuler des commentaires sur ces deux ensembles de données?

R : Les fournisseurs de services sont invités à présenter leur rétroaction d'ici le 21 juillet 2017. Les commentaires seront intégrés dans la version définitive des ensembles de données qui seront soumis pour approbation au ministère avant qu'ils ne soient rendus publics.

Q : Quels documents accompagneront l'ensemble de données?

R : Deux documents accompagneront les deux ensembles de données : un dictionnaire technique qui explique toutes les variables de l'ensemble de données, ainsi qu'un document contextuel qui décrit le programme Services d'emploi (SE) et la manière dont les données sur les résultats des clients sont obtenues. Ces documents seront accessibles au grand public lorsque l'ensemble de données sera rendu public.

Q : Pourquoi le ministère publie-t-il ces données maintenant?

R : Dans le cadre de son Initiative pour un gouvernement ouvert, le gouvernement de l'Ontario favorise une approche d'ouverture par défaut pour la divulgation de données, à moins que les données ne puissent être publiées pour des motifs juridiques, de respect de la confidentialité et de la vie privée, ou parce qu'elles concernent de l'information commercialement sensible. Ces données ne sont pas assujetties à ces exemptions et doivent par conséquent être publiées en tant que données ouvertes. La DEF s'engage également à la publication de données considérées comme ayant une grande valeur parce qu'elles font l'objet de demandes fréquentes de consultation de la part de parties intéressées ou de fournisseurs de services et par l'intermédiaire du processus de demande d'accès à l'information, et parce qu'elles favorisent la transparence et l'amélioration du rendement des programmes. Dans ce contexte, les données sur les résultats des clients des SE sont considérées comme étant de grande valeur et, par conséquent, une priorité a été accordée à leur publication.

Q : Les fournisseurs de services pourront-ils consulter les résultats des clients des SE?

R : Tous les fournisseurs de services qui se sont inscrits pour utiliser le portail Données ouvertes pourront consulter toutes les données se trouvant dans l'ensemble de données. Si vous avez des questions sur la publication des données concernant votre organisation et que vous souhaitez formuler des commentaires, veuillez passer par le portail Données ouvertes ou communiquer avec l'équipe des données ouvertes à eo.analytics@ontario.ca ou avec Wesley Ferris à wesley.ferris@ontario.ca.

Q : L'ensemble de données inclut-il les notes de qualité du service?

R : Non, l'ensemble de données n'inclut pas de notes de qualité du service. Un ensemble de données distinct portant sur les notes attribuées à la qualité du service des SE par point de service pour l'exercice financier 2015-2016 et les critères de mesure qui comprennent les notes de qualité, est en préparation et sera publié plus tard cet été.

Q : Quand l'ensemble de données a-t-il été créé? À quelle date les données remontent-elles?

R : Les données ont été extraites du Système de gestion des cas (SGC) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) le 8 mai 2017.

Q : Les données sur les résultats des clients des SE seront-elles publiées pour d'autres exercices?

R : Oui, lorsque le ministère disposera des données sur les résultats des clients des SE pour d'anciens exercices et les exercices plus récents, il s'engage à les publier. Nous prévoyons les publier à la fin de 2017 ou au début de 2018, après la diffusion des données 2015-2016 concernant les autres programmes d'Emploi Ontario.

Q : Comment les données ont-elles été contrôlées et vérifiées?

R : Le personnel de l'administration centrale, le personnel régional et des spécialistes en la matière ont été consultés relativement à l'exactitude des données, et le personnel de la DEF a eu l'occasion de formuler des commentaires sur l'ensemble de données et les documents justificatifs connexes.

Q : Les données concernant notre organisation sont incorrectes. Pouvons-nous demander un changement?

R : Si vous avez des commentaires ou si vous voyez des données inexactes, veuillez utiliser le portail Données ouvertes d'Emploi Ontario (EO) pour les fournisseurs de services pour en faire part ou communiquer avec l'équipe des données ouvertes à eo.analytics@ontario.ca ou avec Wesley Ferris à wesley.ferris@ontario.ca.